



Abonnement canal sat

Par sonitchka

J'ai mis fin à mon abonnement canal SAT le 30 novembre 2013 par lettre recommandée avec accusé réception. J'ai reçu l'accusé réception avec un tampon canal daté du 3 décembre 2013. Depuis cette date canal me réclame la somme de 141,70....sans explications. Sms, téléphone, courrier sans réponse sauf avis d'huissier et maintenant tribunal. Je ne sais plus que faire ?

Merci de votre aide